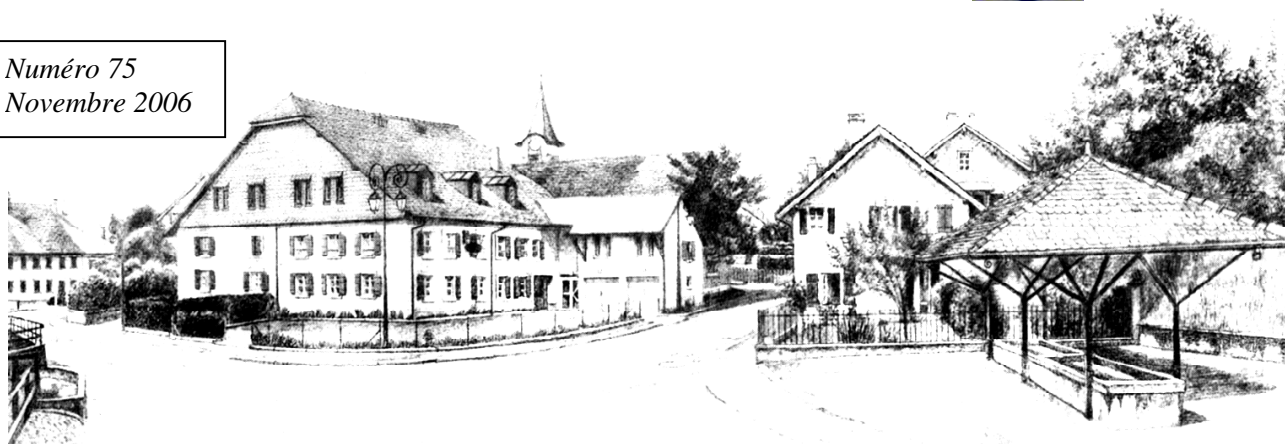


VILLARS-ECHOS



Numéro 75
Novembre 2006



Le supermarché Lidl bientôt à Villars-le-Terroir ?

(Communication de la Municipalité)

Dans sa séance du 13.11.2006, l'Exécutif a accepté l'étude d'un projet de plan partiel d'affectation ou d'un plan de quartier sur la parcelle du Motel Beauregard, propriété de Madame Françoise Kropf et Monsieur Pierre Kropf, située en zone d'hébergement et d'utilité publique. Le développement de cette zone inclurait, entre autres, l'implantation d'un supermarché Lidl. Cette chaîne de magasins projette l'ouverture en Suisse de quelque 200 surfaces de vente d'ici fin 2008. Une séance d'information à la population précèdera la prise de décision par le Législatif relative à cet objet.

La Société de Développement invite nos petits Villardiers à faire la fête...

Nous vous proposons cette année de tous nous réunir le 6 décembre pour fêter **la Saint Nicolas** avec tous nos enfants. Partageons ensemble ce moment avec le St Nicolas, profitons de la nuit précoce pour allumer quelques flambeaux en se réchauffant autour d'une bonne soupe.

Qu'on se le dise... **rendez-vous donc le 6 décembre à 17h30 devant l'église**
...et laissons le Saint Nicolas nous surprendre !

Pour que cette fête soit une réussite, **nous cherchons** encore des personnes qui sont prêtes à nous donner un coup de mains (confection de biscuits et de paquets, préparation de la soupe, animation, etc.). Merci de vous annoncer le plus vite possible.

Pour **toutes les personnes intéressées à participer**, veuillez vous inscrire **jusqu'au 1^{er} décembre** au : 021-648.47.35 (famille Zehnder-Joliat) ou au 021-882.27.66 (famille Slade) ou par mail à SDV@villars-le-terroir.ch.

Et nous vous encourageons tous à continuer d'illuminer vos fenêtres et maisons de mille décorations.

Nous nous réjouissons de vous retrouver tous autour de cette légende...

La société de développement.

Gens de Villars: Réveillons-nous!

L'été qui se prolonge aura été, excepté le mois d'août, assez exceptionnel. Les forêts sont, au moment où j'écris ce texte, d'une beauté saisissante. La vendange a été bonne, les récoltes aussi (sauf les patates!). Les vergers croulaient sous les pruneaux et les pommes. On pourrait se dire: tout va bien et ronronner durant tout l'hiver, chacun étant bien chez soi!

Et pourtant!

Et pourtant j'observe la vie des villages qui nous entourent.

Autour de nous

Ici, c'est une veillée de vin cuit, là un videgrenier, plus loin encore une brisolée offerte à tout le village, une sortie pour les aînés, une fête de la courge, un théâtre villageois, des concerts, une soirée du chœur mixte... de la fanfare, des fenêtres de l'Avent, etc, etc, etc...

Chez-nous

Dans notre village: rien... ou presque!

Et pourtant, nous avons tout pour bien faire:

- un village qui a encore une véritable dimension de village
- une nouvelle municipalité pleine d'enthousiasme et de désir de bien faire
- des locaux communaux que beaucoup nous envient
- une Société de Développement, de Jeunesse, de Chant, etc...
- un journal qui se veut le trait d'union entre tous
- des artistes de renom
- quantité de bénévoles qui seraient toujours d'accord de donner un coup de pouce.

Malheureusement trop peu de manifestations, d'évènements, de fêtes nous réunissent et nous permettent de fraterniser et, par là, de nous donner l'occasion de mieux nous connaître et de nous apprécier. On a souvent l'impression que chacun est heureux dans son coin. On a

peur de déranger, on peine à s'engager, on a souvent tendance à dire : "j'ai déjà assez fait, maintenant c'est aux autres de faire!".

Et pourtant c'est l'affaire de tous.

- Pour les autorités, malgré leurs multiples activités, c'est un créneau qu'elles ne doivent pas oublier dans leurs études pour le futur du village et de son aménagement. **Comment recréer un centre, une place où chacun aura plaisir à se retrouver?** Comment favoriser l'émergence d'activités qui nous réunissent?

Pour les sociétés et mouvements existants, il s'agit de continuer vos efforts en ayant à cœur de vous ouvrir sur les autres et d'informer régulièrement sur vos activités et manifestations.

- Pour tous, jeunes et vieux, anciens et nouveaux habitants au village: participez à ce qui existe, n'ayez pas peur de créer, de proposer, de vous rendre disponible pour le bien de tous.

Oui, gens de Villars, faisons fi des critiques, peurs et hésitations: **Réveillons-nous! Alors Villars, notre beau village, sera encore plus accueillant et il y fera toujours plus bon y vivre!**

Nous voulons faire notre part. Votre Villars-Echos ouvre grandes ses pages à tous pour vos propositions, vos critiques, vos remarques et réactions.. Utilisez le courrier des lecteurs, les petites annonces et la partie rédactionnelle pour mieux communiquer au reste du village. Contactez-nous si vous ne désirez pas rédiger personnellement vos textes. C'est bien volontiers que nous publierons vos idées. en leur assurant une bonne diffusion.

Oui: gens de Villars: réveillons-nous!

Avec tous mes bons voeux pour de bonnes et saintes fêtes de fin d'années et une entrée heureuse en 2007.

Bernard Longchamp

100 JOURS D'UNE NOUVELLE EQUIPE A LA MUNICIPALITE

Après les différentes et agréables parties officielles, les nombreuses et chaleureuses poignées de mains de félicitations et d'encouragement pour cet engagement dans ces nouvelles fonctions au sein de la Municipalité, ce sont les poignées des tiroirs de notre nouveau lieu de travail qui ont été mises à rude épreuve en ce début de nouvelle législature.

En effet, **ce changement de législature au mois de juillet, avec trois nouveaux municipaux, n'a pas été de tout repos.** Malgré la période des vacances d'été, nous avons eu un peu de temps pour être dans le « bain », entre les reprises, l'étude et la poursuite des nombreux et différents dossiers en cours et les nouvelles affaires à traiter.

Travaux communaux, suite...

Voilà déjà une année que les premières lignes sur la mise en séparatif du centre du village paraissent dans ces mêmes colonnes. Mais que se passe-t-il dans ces fouilles ? Routes défoncées, circulation difficile et ralentie, poussières, nids de poule, boue, et l'hiver qui nous remontre le bout de son nez !!!

La nouvelle canalisation d'eau potable est en service depuis le début du mois de novembre, après quelques soucis, (toutes nos excuses aux personnes qui ont subi de près ou de loin des désagréments) cette dernière remplit avec satisfaction son rôle de bouclage avec la conduite de l'association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environ (A.I.A.E.), ce qui nous permet d'améliorer considérablement notre réseau de défense incendie.

Le gaz, le téléréseau, l'éclairage public, Romande Energie ainsi que Swisscom ont réalisé parallèlement leur mise en souterrain, ce qui va nous permettre de supprimer un grand nombre de poteaux.

Les mois de septembre et octobre ont été les plus chargés, tant les rendez-vous, les nombreuses séances et commissions diverses ont occupé quasiment toutes les soirées de certaines semaines. **Mais grâce à l'expérience et au dévouement de chacun, c'est dans un très bon climat de travail** que nous sommes arrivés à mener à bien toutes ces vacances en ce début de législature et c'est dans ce même sens, que nous continuerons la poursuite de notre engagement pour le bon déroulement de la vie dans notre commune.

Pour la Municipalité :

Chevalley Olivier, vice-syndic

Mais revenons au **revêtement routier.** Suite à l'acceptation par le conseil communal de réaménager les trottoirs longeant la route en travaux, l'entreprise Bernasconi a mis les bouchées doubles afin de réaliser ceux-ci avant l'arrivée de la mauvaise saison.

Pari un peu fou ? mais espérons-le réaliste, car si la pose de l'enrobé ne peut pas être effectuée avant l'arrivée des premières chutes de neige, le déneigement serait très compliqué, voire impossible !!!

Encore un mot sur les travaux En Frâne – Ch.de la Bocheire, qui ont commencé début novembre avec l'entreprise Martin & Co d'Echallens, dans d'excellentes conditions climatiques ce qui permet une bonne avance dans la pose des tuyaux d'eaux usées et d'eaux claires en direction de la Bocheire.

Patience, notre village va bientôt dévoiler son nouveau visage, pour lequel nous mobilisons énormément d'énergie. Nous tenons à remercier toutes la population pour sa patience et son fair-play.

La Municipalité.

Distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune

Prélèvement de surveillance le 09.10.2006 à la salle polyvalente - Robinet de la plonge.

Rapport d'analyses chimiques établi par le Laboratoire cantonal, chemin des Boveresses 155, 1066 Epalinges :

Température 18,3°C	Hydrogénocarbonates (mg HCO ₃ par litre)
pH 7,7	245
Conductivité à 20°C 452	Sulfate (mg SO ₄ par litre) 19.2
Turbidité (UT/F) 0,4	Nitrate (mg NO ₃ par litre) 25.0
Dureté total (°F) 24,7	Chlorure (mg Cl/I) 7.9
Dureté carbonatée (°F) 20.0	
Calcium (mg Ca/l) 78	Oxydabilité (mg KMnO ₄ par litre) 2.3
Magnésium (mg Mg/l) 12.8	Carbone organique total (mg C/I) 1.2
Sodium (mg Na/l) 4.3	Ammoniaque (mg NH ₄ par litre) 0.030
Potassium (mg K/l) 1.5	Nitrite (mg NO ₂ par litre) 0.005
	Orthophosphate (mg PO ₄ par litre) 0.035

Conclusions :

Eau assez dure.

Présence d'ammoniaque.

Conforme, du point de vue chimique et dans la limite des paramètres analysés, aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires.

Fermeture de l'Administration communale

En raison des fêtes de fin d'année l'Administration communale sera fermée du 22.12.2006 au 07.01.2007.

Pour toute question importante et urgente, prière de prendre contact avec Mme Bottlang-Pittet, syndic, tél.021.881.25.46, mobile 079.503.43.64.

Du côté de la paroisse réformée:...

Vous souhaitez veiller par des chants, récit et liturgie .

Vous êtes invités à une célébration de Noël à la chapelle de St Bathélémy le 24 décembre à 23h00. Moment d'intimité et de convivialité.

Claire-Lise Waeber

Football: bilan bien mitigé au terme du premier tour

La promotion? Pas pour cette année...

Parfois, on a beau tout mettre en œuvre pour atteindre un objectif, le sort ne semble éprouver aucune pitié envers nos espoirs. L'équipe mise en place par notre club de foot, cette saison, avait le potentiel de briller. De monter en 3^e ligue – pourquoi pas? – nous lâchait, après quelques matchs, Bertrand Pittet, le président du club. Oui, mais voilà: à la fin du premier tour, déjà, les dés semblent jetés. Autopsie des rêves de promotion du FC Villars en trois étapes.

L'ogre Jorat-Mézières

La première des causes du premier tour mi-figué mi-raisin qu'a livré Villars n'a pas directement trait à ses propres protagonistes. Elle a trait à ses adversaires. En effet, cette année, le niveau du groupe 3 de 4^e ligue est particulièrement relevé. En guise de preuve, il suffit de relever que le leader du championnat, Jorat-Mézières, a, en onze matchs, obtenu la bagatelle de... onze victoires. La domination a le mérite d'être sans appel.

Autant dire que, très vite, les autres équipes ont compris que ce qui était réellement en jeu, pour le coup, c'était la seconde place. Et à ce jeu-là, Villars n'a pas brillé. En effet, si tout s'est plutôt bien passé lorsqu'il s'agissait de s'imposer face à une équipe résolument plus faible, le sort n'a guère sourit aux joueurs du coin dès lors qu'ils étaient opposés à leurs adversaires directs. Pointant au quatrième rang actuellement, la formation de Stéphane Piquilloud n'a pas réussi à obtenir le moindre point face aux trois équipes qui les précèdent. Vu de cet angle, le classement de ce groupe 3 répond à une logique imparable...

Le réalisme

Postuler que, finalement, le FC Villars n'a pas une grande part de responsabilité dans le fait qu'il n'a pas totalement honoré les espoirs placés en lui ne serait pas un discours très constructif: il faut savoir reconnaître ses failles pour mieux les colmater.

Qu'est-ce qui, donc, a pêché, de telle sorte que notre équipe n'occupe que le 4^e rang alors qu'elle prétendait au titre? Les scores sans appel qu'ont obtenus les joueurs de Stéphane Pi-

quilloud face aux équipes inférieures à eux ne doivent pas empêcher de repérer un premier élément de réponse: les attaquants manquent encore beaucoup de réalisme. Le problème est chronique, par ici. Cette année, au bénéfice d'un renforcement indéniable du secteur offensif, on pouvait penser qu'il appartiendrait au passé. Malheureusement, cette idée a été démolie par la réalité du terrain. Les statistiques sont éloquentes: pendant que Jorat-Mézières, La Sarraz et Poliez-Pittet, qui devancent Villars au classement, inscrivaient entre 36 et 46 buts, les Villardiens n'atteignaient pas la trentaine de réussites. Difficile, dans ces conditions, de rivaliser.

Le manque de maturité

Pour finir, notons également que la jeunesse du contingent a été, durant ce premier tour, une arme à double tranchant. Si, d'une part, elle permet à l'équipe une certaine fraîcheur, une certaine audace, elle implique également un manque d'expérience et, parfois, une incapacité de gérer les moments difficiles.

Pour autant, il serait être bien pessimiste que de ne rien voir de bon dans le tour qui vient de se terminer. Par exemple, si le secteur offensif de Stéphane Piquilloud n'a pas été aussi performant que souhaité, il faut relever que Villars-le-Terroir possède la meilleure défense du championnat (seulement treize buts encaissés). Par ailleurs, les jeunes joueurs de l'équipe profitent sans doute du bon niveau de leurs adversaires pour s'aguerrir. Aussi, si le bilan à court terme est mitigé, le futur du club s'annonce radieux. Si la promotion en 3^e ligue ne vient pas ponctué l'exercice 2006/2007 de l'équipe de notre village, gageons qu'elle le fera l'an prochain!

Agenda: N'oubliez pas que le club organise une grande soirée à la salle polyvalente du village pour fêter le Nouvel-An! Venez nombreux!

Lionel Pittet

Conseil Communal

**Le Conseil Communal s'est réuni le 30 octobre 2006, sous la présidence de Martial Bujard.
14 points figuraient à l'ordre du jour :**

1. Appel
2. Remarques concernant le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2006
3. La demande d'octroi d'un crédit de 350'000.- pour le bassin de rétention des eaux de pluie
4. Fixation du plafond d'endettement
5. Arrêté d'imposition 2007
6. Budget 2007
7. Autorisation générale d'engager des dépenses imprévisibles
8. Autorisation de plaider
9. Constitution de sociétés commerciales et acquisition de participations
10. Acquisition et aliénation d'immeubles ou parts de sociétés immobilières
11. Modification du règlement du cimetière
12. Nouveaux statuts de l'Association régionale pour l'action sociale de la région Prilly-Echallens (ARASPE)
13. Communications de la Municipalité
14. Divers et propositions individuelles.

La commission chargée de l'étude du bassin de rétention, point 3, a proposé 2 amendements liés à la sécurité aux abords de ce bassin dont la profondeur sera de 1,6 à 3,6 mètres et qui se situera proche des chemins empruntés par les enfants se rendant à l'école :

- Barrières de protection aux 2 extrémités
- Grilles de protection sur les tuyaux d'entrée et sortie dont le diamètre sera de 1,25 mètre.

Le surcoût occasionné par ces 2 amendements a été estimé à 6'000.-, ils ont été acceptés, ainsi que le crédit de 350'000.- pour le bac de rétention, dont 66'924.- seront subventionnés par le canton.

Le plafond d'endettement et de cautionnement, fixé à 5'950'000.-, respectivement 2'500'000.- pour la durée de la législature 2006 – 2011 a été accepté à l'unanimité.

L'arrêté d'imposition dont les taux sont restés identiques à ceux pratiqués depuis 2004 a été accepté à l'unanimité.

Le budget 2007, présentant un excédent de charges de 18'800.- a été accepté. Il a été relevé que la facture sociale, dont le montant est dicté par le canton, a passé d'environ 175'000.- en 2005 à 350'000.- pour le budget 2007.

L'autorisation générale d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de 30'000.- a été acceptée à l'unanimité.

L'autorisation générale de plaider pour des litiges à porter devant les tribunaux jusqu'à concurrence de 20'000.- par cas a été acceptée à l'unanimité.

Dans son préavis N°09/2006, la Municipalité demandait l'autorisation générale de statuer sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales.

La commission en charge du dossier a relevé que la situation financière de la commune devait nous inciter à la prudence. Elle a proposé un amendement fixant le plafond de ces acquisitions à 100'000.- pour la durée de la législature.

Amendement et préavis ont été acceptés à l'unanimité.

La même réflexion a été menée sur le préavis N° 10/2006 demandant l'autorisation générale de statuer sur l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou part de sociétés immobilières dans une limite de 100'000.- par cas.

Un amendement fixant une limite de 300'000.- pour la durée de la législature a été proposé. Amendement et préavis ont été acceptés à l'unanimité.

Demande de modification de l'article 16 du **règlement du cimetière** pour y ajouter la dimension des tombes cinéraires fixée à 100 x 60 cm et une hauteur maximum de l'entourage fixée à 80 cm. Le fait de simplement ajouter ces 2 points à un règlement datant de 1977 aurait fait perdre de la clarté à ce dernier. Un amendement a été demandé pour une modification de la rédaction, mettant en évidence les limitations de hauteur en rapport avec le type de tombe.

L'amendement a été accepté et le préavis a été accepté à l'unanimité.

Les nouveaux statuts de l'ARASPE ont été acceptés à l'unanimité

La Municipalité n'a eu aucune information à communiquer, précisant que le Villars-Echos était devenu le moyen principal d'information.

A la demande d'un Conseiller, Madame le Syndic a donné quelques informations concernant le dossier du **PGA** :

Suite aux amendements votés par le Conseil lors de sa séance du 25 septembre, un nouveau dossier est en cours de réalisation. Ce dossier

fera l'objet d'une nouvelle enquête publique et d'un nouveau préavis municipal. La Municipalité a d'ores et déjà annoncé qu'elle proposerait de le refuser, restant attachée à son projet initial. Elle a également évoqué que les amendements proposés par la commission avaient été acceptés à une faible majorité, alors que 4 Conseillers étaient absents.

Gérard Coullery

Remarque personnelle.

Je souhaite préciser que le premier amendement sur la Grange à Janin a été accepté par 16 oui ; 12 non ; 3 abstentions, que l'amendement concernant la parcelle 93 de M. Constantin Allaz a été accepté par 15 oui ; 13 non ; 3 abstentions et que le PGA amendé a été accepté à l'unanimité moins 2 abstentions.

En démocratie, de tels chiffres ne devraient pas inciter à vouloir faire marche arrière, sinon quelle valeur faudrait-il donner aux résultats des votes fédéraux, cantonaux voire communaux, qui bien souvent approuvent ou refusent un objet par 49 ou 51 % des voix avec une participation de l'ordre de 30% !

GC

Villars-le-Terroir

Au complexe communal

Vendredi	1 décembre 2006	18h à 21h
Samedi	2 décembre 2006	13h à 20h
Dimanche	3 décembre 2006	10h à 17h

*Expo-vente
artisanale
2006*

**De nombreux exposants
vous attendent**

Buvette- Délices du Terroir
Accès aisé pour handicapés

VILLARS-LE-TERROIR

Expo des artisans 2006

vendredi 1er , samedi 2 et
dimanche 3 décembre

Ce n'est plus une nouveauté mais ce devient une riche tradition. OUI, l'expo des artisans de Villars-le-Terroir va vivre ce 1er week-end de décembre sa 4e édition. Une fois de plus tous les ingrédients sont présents pour faire de ce marché la grande manifestation villageoise de fin d'année. Avant les fêtes, parions que nombreux seront les visiteurs qui vont se précipiter dans les vastes et accueillants locaux du complexe communal.

Succès de toujours et nouveautés

Venus du village (4), du Gros - de Vaud (une dizaine) et de plus loin encore (une douzaine), tous les artisans de l'édition 2006 se réjouissent de se retrouver pour présenter leurs superbes réalisations aux nombreux visiteurs

Amateurs d'artisanat de qualité: tous à Villars-le Terroir début décembre: vous y retrouverez tous ceux que vous avez aimés!

Oui, les fidèles de l'expo seront présents: les tableaux en végétaux de M. Jaccard, les bijoux en pierres semi-précieuses, les peintures sur porcelaine, sur tissus, sur bois, etc...

Soucieux de renouveler l'intérêt des visiteurs les organisateurs ont à cœur de prévoir chaque année des nouveautés.

Cette année on pourra découvrir entre autre: des crèches russes miniatures, des couronnes de l'Avent, des confitures artisanales, des personnages et animaux en minuscules pots en terre cuite et des boules de Noël peintes.

A quelques jours de fêtes de fin d'année ce sera l'occasion de découvrir quantité d'idées de cadeaux

Animation juvénile- Buvette

Samedi après-midi, les visiteurs auront la joie d'écouter l'école de musique de Bercher. Ces jeunes musiciens animeront l'expo, apportant ainsi une note juvénile supplémentaire à cette manifestation.

Durant toute la durée de l'expo buvette, pâtisseries "Maison", petite restauration et ... les fameux "Délices du Terroir" de la Ferme Bovat du Buron ajouteront un air convivial à ces riches moments de découvertes.

Un bravo aux organisateurs

Année après année on retrouve aux commandes les mêmes responsables. Bravo donc à la famille Donzé pour sa persévérance et son dévouement loué par tous.

Durant les trois jours, l'entrée est libre. L'accès est aisé aux personnes à mobilité réduite et aux handicapés

Horaire et informations

Vendredi	1 décembre 2006	18h à 21h
Samedi	2 décembre 2006	13h à 20h
Dimanche	3 décembre 2006	10h à 17h

Informations: K. Donzé (021) 881 31 02

Nouvel - An

N'oubliez pas que le club de foot organise une grande soirée à la salle polyvalente du village pour fêter le Nouvel-An !

Venez nombreux